

**Session du Conseil général**

Lundi 16 juin 2014

----

Discours de Maurice Leroy,  
Ancien Ministre, Président du Conseil général de Loir-et-Cher

*Seul le prononcé fait foi*

Mes chers collègues,

**La session plénière de juin permet traditionnellement de tirer un bilan comptable de l'année écoulée, grâce à l'examen du compte administratif, et de procéder aux ajustements nécessaires pour l'année en cours par le vote du budget supplémentaire.** Cependant, **la session d'aujourd'hui s'inscrit dans un contexte tout à fait particulier de réorganisation territoriale aux contours largement incertains : suppression annoncée des Conseils généraux, oui mais... en 2020..., fusion bâclée des régions, modification profonde du calendrier électoral, plan d'économies de 50 milliards d'euros avec un objectif de 11 milliards (pour le moment) reposant sur les seules collectivités... L'avenir de nos Conseils généraux n'a jamais paru si incertain.** Le Président de la République multiplie les signes de précipitation, d'indécision et d'inconséquence. Autant de menaces pour l'avenir, si rien n'évolue.

**Revenons tout d'abord sur notre compte administratif 2013.** Premier constat : le **taux très satisfaisant de réalisation de nos investissements directs (93,8 %).** Ceci est à mettre au crédit d'une **gestion rigoureuse** du budget départemental. Une mention particulière, Madame la Vice-présidente, chère Monique Gibotteau, pour le secteur des **Solidarités qui, avec un taux de réalisation de 99,6 % présente un résultat remarquable.** Ce chiffre **démontre l'efficacité de notre administration à mettre en œuvre les politiques votées par notre Assemblée.** Cela, nous le devons au **professionnalisme et à l'engagement de tous nos agents.**

**Nos dépenses de fonctionnement ont connu en 2013 un niveau de réalisation particulièrement élevé (98,4%) mais aussi une forte hausse due, en partie, au poids croissant de l'action sociale dans les secteurs du handicap et de l'insertion. L'« effet crise » a pesé lourd, avec une hausse des bénéficiaires du RSA de 10 % dans notre département, soit 8 979 allocataires RSA fin 2013.**

Concernant nos **dépenses de Ressources Humaines**, l'évolution se situe à **2,1 %**. Un chiffre très proche de notre objectif de 2%, qui traduit **la volonté farouche de notre collectivité de maîtriser ses dépenses au plus juste.**

Comme en 2012, la forte hausse des dépenses de fonctionnement (+5,3 %) dépasse largement celle de nos recettes (0,6%). Celles-ci n'ont quasiment pas évolué avec une baisse considérable des droits de mutation à titre onéreux de 6,1 millions d'euros. **Hausse des dépenses sans hausse des recettes qui provoque un effet ciseau destructeur sur nos ratios d'épargne et donc pour notre capacité à épargner.** Ainsi, pour 52 millions d'euros d'investissement en 2012, nous avons emprunté 4,5 millions d'euros. Pour ces mêmes 52 millions d'euros d'investissement en 2013, nous avons dû emprunter 18,5 millions d'euros. **Notre capacité de désendettement s'est dégradée, passant de 2,3 années à 3,4 années de remboursement.** Un chiffre **largement inférieur à la plupart des départements de la même strate**, mais vous le savez, mes chers collègues, la dégradation est rapide et les annonces de réduction des dotations de l'État de 11 milliards d'euros vont rapidement rendre notre situation intenable.

**Le budget supplémentaire que nous votons aujourd'hui se situe dans ce contexte économique et financier dégradé.** Il s'agit de faire face, en premier lieu, à l'augmentation des allocations de **RSA** et des dépenses d'hébergement pour **les personnes âgées et personnes handicapées** en y consacrant **un crédit complémentaire de 1,8 millions** d'euros. Il n'est pas exclu que nous devions de nouveau évoquer la question du RSA lors de la prochaine décision modificative.

Le vote de notre budget supplémentaire 2014 marque aussi un tournant historique dans le rapport entre l'État et notre Département. **POUR LA PREMIÈRE FOIS, UN DÉPARTEMENT RURAL DE NOTRE TAILLE DEVIENT CONTRIBUTEUR DANS UN DISPOSITIF DE PÉRÉQUATION CENSÉ LUI ÊTRE BÉNÉFIQUE !!!** Cela nous contraint à augmenter notre recours à l'emprunt ! Du jamais vu ! Coût pour le Loir-et-Cher ? **900 000 EUROS À INSCRIRE AU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE ! AVEC CETTE VÉRITABLE PRIME AU GÂCHIS INSTAURÉE PAR LE GOUVERNEMENT, LES BONS ÉLÈVES PAIERONT UNE FOIS ENCORE POUR LES MAUVAIS !**

Comme disait Talleyrand « Il fait un sale métier, mais au moins il le fait salement » !

**Comment travailler pour l'avenir quand on ne sait pas de quoi demain sera fait ?** Nos projets majeurs se trouvent menacés ou tout au moins remis en question. **Quel avenir pour le schéma départemental d'autonomie 2014/2018 qui vous est présenté aujourd'hui ? Quel avenir pour le contrat État / Région ? Quel avenir pour les investissements routiers** que nos services préparent des années à l'avance ? Je pense aux **travaux du giratoire Cap ciné et la mise à 2 x 2 voies prévue pour 2016 et 2017.** Derrière cela se cache une menace réelle. Celle du découragement, de l'« àquoibonisme » et de la politique de la terre brûlée. **JE NE VEUX PAS M'Y RÉSOUDRE !**

Toutes ces incertitudes sont le fruit de décisions incertaines et de mesures bâclées. Flagrant délit de l'amateurisme Présidentiel : tous les revirements récents et spectaculaires sur la réforme territoriale ! **Souvenez-vous de cette « déclaration d'amour » de François Hollande, le 18 janvier dernier à Tulle : « Les Départements gardent leur utilité pour assurer la cohésion sociale, la solidarité territoriale et je ne suis donc pas favorable à leur suppression pure et simple.»** Et voilà que le même, car c'est bien le même François Hollande, qui nous annonce le 6 mai dernier que « les Conseils généraux ont vécu ». De même, rappelez-vous, en janvier 2013, Manuel Valls déclare devant les sénateurs « Le Département est un échelon de proximité essentiel, un échelon républicain par excellence. À ce titre, il conserve toute sa pertinence ». Devant de telles voltefaces, difficile de ne pas s'interroger

sur les motivations réelles de nos gouvernants et sur leur volonté de mettre en œuvre la mue institutionnelle... **Conscient de l'étroitesse de sa majorité et de sa propre impopularité, François Hollande ne révisera pas la Constitution devant le Congrès du Parlement, à Versailles. Il se retrouve obligé, par sa propre majorité parlementaire, de différer la disparition du Conseil général en repassant la réforme à son successeur.**

Vous le savez, **je suis favorable à une vraie réforme territoriale avec des objectifs clairs. Je souhaite l'allègement de la lasagne territoriale et j'étais prêt à voter une réforme ambitieuse qui répartirait mieux les compétences, garantirait la continuité des services au public tout en réduisant les dépenses et les doublons. LES OBJECTIFS D'UNE TELLE RÉFORME DOIVENT ÊTRE CLAIRS : PLUS D'EFFICACITÉ POUR NOS COLLECTIVITÉS. PLUS DE VISIBILITÉ POUR NOS CONCITOYENS. PLUS D'ÉCONOMIES POUR NOTRE PAYS.**

Malheureusement, **dans la précipitation et l'improvisation, un président déconsidéré et fragilisé a décidé, sur un coin de table, de griffonner une nouvelle carte des Régions. C'est absolument inimaginable !!** Une telle réforme engage la France pour des dizaines d'années. Impossible de justifier un tel manque de préparation ! **Cette carte n'est que le fruit de renoncements et de compromis pour ne froisser aucun petit camarade, ou appelez-les grands barons du PS, comme il vous plaira ! Cette carte est un nouvel aveu d'échec du Président face aux baronnies et aux royaumes socialistes. CETTE CARTE EST TOUT SIMPLEMENT INACCEPTABLE POUR NOUS !!**

**Comment concevoir la Région Centre associée au Limousin et au Poitou-Charentes ? Cela n'a aucun sens, ni géographique, ni historique, ni économique, ni logique.** Nous ne pouvons pas regarder les choses se faire sans agir, sans nous exprimer. Un débat doit avoir lieu. Certaines voix s'élèvent dans le Loiret et l'Eure-et-Loir annonçant leur intention de rejoindre l'Île-de-France ? Dont acte. **Mais notre vocation à nous, Loir-et-Chériens, est de demeurer sur cet axe ligérien que la géographie et l'histoire nous ont donné.** Il en va de même pour l'Indre-et-Loire. **JE PLAIDE DONC POUR UN RAPPROCHEMENT DE NOS DEUX DÉPARTEMENTS AVEC LA RÉGION**

**PAYS DE LA LOIRE.** Tout nous pousse désormais à un tel choix. Je vous livre ici mon avis mais **il est indispensable d'ouvrir la parole au plus grand nombre comme nous l'avons fait avec Loir&Cher 2020. Concertés, écoutés, impliqués, les Loir-et-Chériens ont bâti ensemble un territoire en projets.** Adoptons cet esprit de concertation pour la réforme territoriale. Il en va de l'avenir de la France. Je refuse de me résigner comme s'est résigné François Bonneau depuis trop longtemps. Je refuse ce silence, ces revirements, ces renoncements.

**Je garde en tête ce principe de Marc-Aurèle « Chacun vaut ce que valent les objectifs de son effort ». Aussi, comme je l'ai fait contre le tripatouillage des cantons, j'appelle les Loir-et-Chériens et les habitants de la Région Centre à se mobiliser pour prendre la parole confisquée. Je les invite, je vous invite, toutes et tous, à venir dès ce soir au grand forum sur l'avenir de la Région. Notre avenir nous appartient. Il ne s'écrira pas sur un coin de table, fût-elle présidentielle ! Il ne s'écrira surtout pas sans nous !**

Je vous remercie.